ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Armenie

Question orale n° 17

Texte de la question

M. Francois Rochebloine appelle l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur la situation au Nagorny-Karabakh, territoire situe en Azerbaidjan mais peuple d'Armeniens. Or, non seulement les Azeris ont refuse d'engager avec les Armeniens des pourparlers sur le statut de ce territoire et de reconnaitre le droit des populations a disposer d'elles-memes mais, en outre, ils ont tente, par des actions militaires et des blocus, de provoquer l'exode des habitants armeniens du Haut-Karabakh et l'affaiblissement, voire meme l'annihilation, de l'Armenie. Il souhaite connaitre les actions que le gouvernement entend conduire, notamment dans le cadre des instances internationales, pour aider a la mise en oeuvre d'une solution negociee de cette crise majeure, qui, en raison des appuis que cherche a obtenir l'Azerbaidjan des pays islamiques, peut conduire a un embrasement general du Caucase.

Données clés

Auteur : M. Rochebloine François
Circonscription : - UDF
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 17
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 avril 1993, page 126
Réponse publiée le : 24 avril 1993, page 138
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 1993